

1
 Information appel

2
 Collectivités

3
 Enquête

Script 1A - Entretien avec un patient index

**1A created from scratch*

Information patient

Prénom patient index *

Nom de famille patient index *

Numéro de registre national

Date de naissance

📅

Adresse

+ Ajouter

Région patient index *

☒ BRU

☐ DEU

☐ VLG

☐ WAL

Numéro de téléphone 1 patient index *

Veuillez utiliser le format international : +32...

Numéro de téléphone 2 patient index

Veuillez utiliser le format international : +32...

Numéro de téléphone Mut 1 patient index

Veuillez utiliser le format international : +32...

Numéro de téléphone Mut 2 patient index

Veuillez utiliser le format international : +32...

Prénom contact 1

Nom contact 1

Numéro de téléphone 1 contact 1

Veuillez utiliser le format international : +32...

Numéro de téléphone 2 contact 1

Veuillez utiliser le format international : +32...

Prénom contact 2

Nom contact 2

Numéro de téléphone 1 contact 2

Veuillez utiliser le format international : +32...

Numéro de téléphone 2 contact 2

Veuillez utiliser le format international : +32...

Langue

-- Choisissez dans cette liste --



Complété par un agent de terrain

- ☐ Oui
☒ Non

Date du résultat de test

14/03/2022



Résultat du test

- ☒ Positif
☐ Suspecté
☐ Faux négatif

Start Script

Q1 *"Bonjour madame/monsieur, ici ... (nom de l'appelant), du centre de suivi des cas Covid-19. Puis-je parler à... (nom du patient) / Êtes-vous le parent/tuteur de (nom du patient) ?"*

- ☒ Personne en ligne
☐ Absence de réponse

Q2a *"Je m'appelle... (nom de l'appelant) et je travaille pour le centre de suivi des cas Covid-19. Comme vous l'avez peut-être appris par les médias ou par votre médecin généraliste, le suivi des contacts est l'une des stratégies pour limiter la propagation du virus dans la population. Il permet aussi de limiter les mesures de mise en quarantaine à la maison aux contacts qui sont à haut risque d'être infectés.*

"Vous avez récemment passé un test pour déterminer si vous étiez infecté par le virus COVID-19. Nous vous appelons parce que le résultat de votre test est positif. Comment vous sentez-vous ? Si vous avez des questions concernant votre santé, n'hésitez pas à contacter votre médecin. Les personnes dont le test est positif peuvent infecter d'autres personnes, qu'elles présentent ou non des symptômes. Pour arrêter la propagation du virus, nous devons vous poser des questions sur les personnes avec lesquelles vous avez été en contact. Avez-vous un quart d'heure à une demi-heure pour en parler ?"

Le traitement de vos données personnelles relève de la COCOM. Il est bien sûr fait dans le respect de votre vie privée et de la législation applicable.

Il existe une déclaration de confidentialité détaillée sur le site Web: https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/privacyverklaring_contactonderzoek_covid19_2.0_fr.pdf.

Les renseignements que vous donnez ne sont pas utilisés pour vérifier si vous ou vos contacts respectez les actions du gouvernement."

- ☐ Collaboration refusée
☒ Collaboration acceptée
☐ Vous n'êtes pas disponible ou vous souhaitez d'abord consulter le médecin ?

Q3a "Comment-vous sentez-vous ? Avez-vous des symptômes ?"

Les symptômes sont : fièvre, toux, mal de gorge, difficultés respiratoires, nez qui coule ou sensation de nez bouché, perte de l'odorat ou de goût, maux de tête, douleurs articulaires ou musculaires, diarrhée, nausées, vomissements, fatigue.

- ☒ Oui
☐ Non

Symptômes

- ☐ Toux
☐ Difficulté à respirer
☐ Perte de l'odorat ou de goût
☐ Fièvre
☐ Mal de gorge
☐ Nez qui coule ou sensation de nez bouché
☐ Maux de tête
☐ Douleurs articulaires ou musculaires
☐ Diarrhée
☐ Nausée
☐ Vomissement
☐ Fatigue

Q3b "À quelle date les premiers symptômes ont-ils commencé ?"

Q3b "À quelle date les premiers symptômes ont-ils commencé ?"

jj-mm-aaaa

**Q3c** "Avez-vous eu un autotest positif suite auquel vous avez fait ce test PCR qui s'est également révélé positif ?"

- ☒ Oui
☐ Non
☐ ne sait pas

Q3d "À quelle date avez vous fait cet autotest ?" *

jj-mm-aaaa



Information pour le call agent : Un autotest est un test nasal où la personne fait elle-même son prélèvement et la lecture du résultat (chez elle à la maison par exemple). Ces tests sont en vente en pharmacie. Il ne s'agit pas d'un test fait par un médecin ou dans un centre de test.

Q4a "Votre médecin vous a-t-il indiqué que vous deviez rester en isolement à domicile ?"

i Réexpliquez en quoi consiste un "isolement à domicile" si la personne n'a reçu aucune explication de son médecin.

Si vous avez des symptômes de Covid-19, vous devez vous isoler pendant au moins 7 jours à partir du début de vos symptômes. Si vous n'aviez aucun symptôme lors du test, vous devez rester chez vous au moins 7 jours après la date de prélèvement du test.

Pour les personnes asymptomatiques et les personnes ayant des plaintes légères, l'isolement peut être levé après 7 jours (à condition de ne pas avoir de fièvre pendant 3 jours et qu'il y a une amélioration clinique des plaintes). Si vous avez des symptômes qui persistent, l'isolement est prolongée jusqu'à que vous n'avez plus de fièvre et qu'il y a une amélioration clinique de vos plaintes.

Dans les trois jours qui suivent la fin de votre isolement, nous demandons de respecter des mesures de protection supplémentaires, telles que :

- *La limitation du nombre de contacts au strict nécessaire*
- *Le port permanent d'un masque (de préférence un masque FFP2) dans une zone intérieure. Ce dernier point signifie que toutes les activités pour lesquelles il est impossible de porter un masque (telles que manger avec d'autres personnes) ne sont pas autorisés.*

Dans les collectivités accueillant des personnes vulnérables (comme les maisons de repos et de soins), la durée de l'isolement pour les résidents et le personnel soignant peut varier. Prenez contact avec votre médecin de collectivité pour vous renseigner sur les règles à respecter.

Q4b *Je vais revoir avec vous les mesures préventives à respecter pendant la durée de votre isolement.*

- Aucune sortie autorisée sauf urgence médicale
- Respect des gestes barrières (se couvrir le nez et la bouche en cas de toux ou d'éternuement, lavage fréquent des mains).
- Rester aussi loin que possible des membres de votre ménage.
- Désinfectez également les toilettes et la salle de bain après chaque passage ou si possible réservez des sanitaires pour vous, désinfectez les surfaces communes et aérez les pièces.

Avez-vous encore des questions ?

Information sur les mesures à prendre pour les cohabitants.

Les contacts à haut risque au sein d'un ménage (y compris famille recomposée) n'ont pas d'obligation de test ou de quarantaine. Comme au sein du ménage le risque de contamination est plus élevé, il est toujours fortement recommandé à chacun (vacciné ou non) de porter un masque buccal pour les contacts en dehors du foyer pendant 7 jours après le contact à haut risque ou, si le masque buccal n'est pas possible, de faire un autotest quotidien. Cette recommandation s'applique aux personnes âgées de 6 ans et plus.

Si parmi les cohabitants il y a une personne qui est immunodéprimée, elle doit consulter son médecin traitant afin d'évaluer si un test PCR est nécessaire.

i Information pour les agents : Cette période de 7 jours commence à partir de la date de prélèvements du test positif de l'index et ne dépendent pas de l'isolement de l'index.

Q4c La campagne de vaccination contre le COVID-19 est toujours en cours. Avez-vous un rendez-vous de prévu dans les deux prochaines semaines, pour vous faire vacciner contre le COVID-19 ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

i **Information pour les agents :** la vaccination ne peut être administrée que 2 semaines (au J14) après la date de prélèvement du test positif (J 0 = Jour du résultat du test) chez les personnes asymptomatique et 2 semaines (au J14) après la disparition des symptômes pour les cas index malades. **Pour vous, cela signifie que cela n'est possible qu'à partir du 29 mars 2022.**

i **Information pour les agents :**

Il est possible de changer le rendez-vous de vaccination par internet ou par téléphone :

- Flandre : Sur le site <https://covidvaccin.doclr.be/> ou par téléphone, en appelant le centre de vaccination dans lequel la personne a rendez-vous.
- Wallonie : 0800 45 019 ou sur <https://centrevaccin.doclr.be/>. Il est également possible de modifier un rendez-vous pour une première dose ou une deuxième dose via le mail de confirmation.
- Bruxelles : 02 214 19 19 ou sur le site : <https://bruvax.brussels.doctena.be/>
- Communauté germanophone : 0800 23 0 32 ou sur <https://centrevaccin.doclr.be/>. Il est également possible de modifier un rendez-vous pour une première dose ou une deuxième dose via le mail de confirmation.

Q4d "Où allez-vous rester en isolement ?"

- ☐ Dans votre domicile
- ☐ Dans votre résidence secondaire
- ☐ Dans un autre domicile familial
- ☐ Dans un hôtel
- ☐ Dans une résidence de vacances
- ☐ Dans une résidence d'étudiants
- ☐ Autre

Adresse

+ Ajouter

Q4e "Au cours de cet entretien, nous allons parcourir certains endroits que vous avez visités sur la période allant de **** à *****".

Dates calculées sur base de l'anamnèse.

Sauvegarder comme Brouillon

Suivant

1

Information appel

2

Collectivités

3

Enquête

Collectivités

Q5a “Je vais maintenant parcourir avec vous une liste de collectivités à risque afin de vérifier si nous devons avertir leur responsable médical ou leur directeur.”

“Si vous venez d’une collectivité ou que vous avez été en contact de longue durée avec quelqu’un d’un établissement où plusieurs personnes restent ensemble, comme une maison de retraite, il est important que les mesures nécessaires soient prises dans cet établissement. À cette fin, nous devons être en mesure de contacter le médecin de la maison de retraite, ou le directeur de l’établissement pour signaler que vous y êtes allé. Votre nom et votre numéro de téléphone seront communiqués à l’institution. Naturellement, le médecin ou le directeur de la collectivité sont soumis à une stricte confidentialité.

Avez-vous été en contact avec l’une des collectivités suivantes au cours des 2 jours précédant et des 10 jours qui ont suivi la date de début des symptômes et plus si persistance des symptômes ou au cours des 2 jours précédant et des 10 jours qui ont suivi la date de prélèvement de votre test de dépistage de Covid-19 ?”

Pour chacune des collectivités mentionnées ci-dessus avec lesquelles la personne est entrée en contact, identifiez la collectivité via “l’outil de recherche de collectivité”, le rôle du cas index dans la collectivité et remplissez le formulaire.

- Maison de repos
- Centre pour personnes handicapées
- Centre de revalidation
- Centre de détention
- Centre pour les sans-abris ou les sans-papiers
- Centre psychiatrique
- Centre d’accueil des demandeurs d’asile
- Hôpital
- Refuges pour les victimes de violence conjugale

 Information pour l’agent :

 Information pour l’agent :

- Si le patient index était présent dans une collectivité en tant que visiteur, ces contacts doivent être signalés séparément dans cette question. Les membres du personnels et les bénéficiaires d’une collectivité avec un service de prévention médicale propre à la collectivité (par exemple dans une école primaire ou secondaire) ne doivent plus être répertoriés séparément dans la liste des contacts. La médecine du travail est uniquement responsable du tracing des employés donc en absence de service de prévention médicale dans la collectivité, les contacts doivent être notés séparément dans la liste de contacts.
- Il ne faut PAS remplir le formulaire du scénario 1 b si la personne est entrée à l’hôpital.

Collectivités

 Ajouter

Sauvegarder comme Brouillon

Précédent

Suivant

Identifiez la collectivité via "l'outil de recherche de collectivité". le rôle du cas index dans la collectivité et

Collectivités

Rôle du cas index dans la collectivité :

☐ Personnel, employé de l'entreprise

☐ Personnel en sous-traitance / ou personnel intérimaire

☐ Etudiant travaillant dans l'établissement/ dans l'entreprise

☐ Bénévole

☐ Stagiaire

☐ Patient ambulatoire

☐ Patient résidentiel

☐ Visiteur

☐ Résident

☐ Autre

☐ Autre

"Pour chaque collectivité identifiée, demandez : avez-vous été testé pour le Covid-19 au cours d'une séance de dépistage collectif du Covid-19, y compris chez des personnes en bonne santé, organisé par votre collectivité ?"

☐ Oui

☐ Non

Date de votre dernière visite dans cette collectivité *

jj-mm-aaaa 

Annuler Ajouter

Sauvegarder comme Brouillon Précédent Suivant

Q7 "Suite à une infection COVID-19, certaines personnes se rétablissent après quelques jours, tandis que d'autres continuent à présenter des symptômes persistants. Sciensano, l'institut fédéral scientifique pour la santé publique mène une étude pour mieux comprendre le profil des personnes qui développent des symptômes sur le long terme et l'impact de ces symptômes sur leur vie.

i Information pour l'agent :

1. La question doit être posée avant d'envoyer le sms
2. Ce lien devra être envoyé à tous les patients (=tous les indexpatiens) de 18 ans et plus, qui acceptent de recevoir le SMS

i Cette étude n'est destinée qu'aux personnes de plus de 18 ans. Si la personne a moins de 18 ans, veuillez cocher « Non » à la question ci-dessous.

Puis-je vous envoyer un lien par SMS où vous trouverez des informations sur cette étude ? Ce lien vous permettra également de participer à cette étude si vous êtes intéressé. Cette étude n'est destinée qu'aux personnes de 18 ans et plus."

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q8 "Nous vous remercions infiniment pour votre collaboration et vous souhaitons un prompt rétablissement.

Pour toute question médicale, n'hésitez pas à contacter votre médecin de famille. Pour toute autre question, vous pouvez surfer sur le site web www.info-coronavirus.be."

Appel à l'aide

Informations pour l'agent :

i Même si l'entretien a pu être conduit jusqu'au bout et que vous ayez pu fournir suffisamment d'informations sur les mesures à respecter : Estimez-vous utile, en tant qu'agent d'appel, que cette personne soit recontactée par les autorités locales ou les agents de terrain pour un éventuel soutien supplémentaire (pratique, offrir une oreille attentive, se familiariser avec les initiatives existantes ? Si oui, cochez la case "demande d'aide" dans la barre de gauche et indiquez l'une de ces raisons dans le champ de commentaire :

- Obstacles pratiques au respect de l'isolement / de la quarantaine (service d'épicerie, soins aux animaux domestiques, ...).
- est un soignant sans solution directe
- ne semble pas comprendre ce qui est attendu
- donne une impression de désarroi
- autre

i A remplir uniquement lorsque l'entretien peut être clôturé avec succès.

i Attention : c'est la confiance en vous qui est engagée, ne promettez pas à la personne qu'elle sera contacté. Le fonctionnement local varie d'une municipalité à l'autre, de sorte qu'aucune garantie ne peut être donnée.